

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3898)

## AMENDEMENT

N ° AS57

présenté par

Mme Six

-----

### ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.